

Molière à la Comédie-Française au XVIII^e siècle

Le quatrième centenaire de la mort de Molière a permis, en 2022, de poursuivre l'exploration de la réception et des appropriations du grand dramaturge après sa mort, et notamment sa première réception dans l'espace européen (*Littératures classiques*, n°106, dir. Claude Bourqui, Fabrice Chassot et Bénédicte Louvat, 2022). Par ailleurs, l'ambitieux programme des Registres de la Comédie-Française (RCF, dir. Sara Harvey, Sophie Marchand, Florence Naugrette *et alii*) a mis à la disposition des chercheurs et des curieux une documentation exceptionnelle (composition des séances, recettes, dépenses, feux...), que croisent et complètent plusieurs programmes de recherche consacrés à la critique dramatique, dont celui consacré à la critique dramatique dans la presse dirigé par Sophie Marchand, Jeanne-Marie Hostiou et Sara Harvey.

C'est dans ce contexte scientifique particulièrement riche que prend place le projet de thèse consacré à « Molière à la Comédie-Française au XVIII^e siècle ». En effet, le XVIII^e siècle, sans doute en raison de sa proximité avec le siècle de Molière, a été moins scruté que les suivants, et notamment le XIX^e siècle (au cœur du colloque « Molière des romantiques », dont les actes ont été publiés en 2018), si l'on excepte quelques travaux tels que la présentation par Martial Poirson de ses *Ombres de Molière* (2012). Or la période qui s'ouvre à la mort de Molière et se poursuit jusqu'à la Révolution française occupe une place séminale dans la constitution de l'image de l'auteur et de l'œuvre dont nous sommes encore les héritiers. Dans ce cadre et pendant cette période, la Comédie-Française, fondée en 1680, joue un rôle essentiel. D'abord parce que Molière y est l'auteur le plus souvent joué ; ensuite parce qu'on commence, à partir des années 1770, à composer, pour commémorer à la Comédie-Française la mort de Molière, des pièces qui dramatisent la vie du dramaturge, à la manière de *La Centenaire de Molière* (1773) de M. Artaud ou du *Molière* (1776) puis de *La Maison de Molière* (1787) de Sébastien Mercier.

Il s'agira dès lors de recenser les pièces de Molière jouées à la Comédie-Française depuis la création de l'institution en 1680 jusqu'à sa fermeture pendant la Révolution, de s'interroger sur les combinaisons et les logiques de programmation dans lesquelles elles s'insèrent (soirées Molière, soirées où Molière est joué en première partie, soirées où il est joué en deuxième partie...). La ou le doctorant.e pourra s'appuyer, pour ce faire, sur les archives de l'institution (programmes, recettes, dépenses, feux...) mais également sur la critique dramatique présente dans la presse contemporaine, les mémoires d'acteurs et d'actrices, les manuscrits de souffleurs... Elle ou il pourra également exploiter les éditions de l'œuvre de Molière qui fournissent d'importantes informations sur les éléments non-verbaux, à commencer par l'édition de 1734, qui enregistre un grand nombre de didascalies et prend probablement acte de traditions de jeu. D'une manière générale, il faudra également rendre compte des modalités du dialogue entre la scène et le livre dans l'édification de telles traditions d'interprétation, au double sens du terme, puisque la diffusion exceptionnelle de Molière à la Comédie-Française coïncide avec la publication de la première édition des œuvres complètes de Molière (1682), des premières biographies de Molière (dont la *Vie* de Grimarest en 1705) et d'une floraison de textes critiques portant sur le « Grand Siècle » et notamment son théâtre, parmi lesquels la synthèse de Voltaire (*Le Siècle de Louis XIV*, 1751). Quelques questions pourront guider la réflexion : à partir de quelle date et selon quelles modalités se constitue le « canon » molièresque et la distinction entre « petites » et « grandes » comédies ? quelles sont les pièces exclues ou marginalisées dans cette opération ? Quelle(s) image(s) de Molière s'emploie-t-on à construire ?

Il appartiendra à la ou au doctorant.e de définir précisément l'empan chronologique de l'étude, qui pourra éventuellement déborder sur le début du XIX^e siècle, mais également le

corpus précis, qui pourra être constitué des seules œuvres de Molière et œuvres théâtrales consacrées à Molière ou élargi aux réécritures ou adaptations dramatiques des pièces de Molière, ou à une sélection des pièces de ce corpus considérable, de Regnard, Dancourt ou Dufresny à Beaumarchais.

Le ou la doctorant.e bénéficiera des conseils des spécialistes du théâtre du XVIII^e siècle du PRITEPS et d'Initiative Théâtre (Andrea Fabiano, Pierre Frantz, Renaud Bret-Vitoz, Sophie Marchand, Virginie Yvernaud). La thèse, qui s'inscrit pleinement dans le cadre du partenariat avec les institutions théâtrales développé par Initiative Théâtre, relèvera notamment de l'axe « théâtre et mémoire » et dialoguera avec d'autres travaux en cours sur la constitution du ou des patrimoine.s théâtral.aux.